

# PROMOUVOIR LES PLANS DE MOBILITÉ (PDE, PDA, PDIE, PDES, PDUNIV...)

## OBJECTIFS

- Réduire le trafic automobile et la pollution atmosphérique qu'il génère.
- Sensibiliser à la qualité de l'air et accompagner les structures dans la mise en place des PDE.

### Document Source

PPA 2016-2020 - Action B3

### Secteur concerné

Mobilité - Transports (Plans mobilité employeurs)

### Public concerné

Tout public

### Pilote(s) de l'action



Communes  
pour les PDES

## DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Le plan de déplacements, déterminé après une phase de diagnostic et d'enquête, définit un plan d'actions visant à favoriser l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle (tels que la marche à pied, le vélo, les transports en commun, le covoiturage, les véhicules propres...) notamment pour les déplacements domicile-travail et les déplacements professionnels. Le plan de déplacements peut également être source d'économies, à la fois pour l'entreprise et les salariés en limitant le coût des déplacements. Par ailleurs, le plan de déplacements permet à l'entreprise de bénéficier d'un retour d'image positif.

Le plan de déplacements permet de réduire la part modale de la voiture particulière sur le long terme et donc la pollution atmosphérique associée.

En cas d'épisode de pollution de l'air, il est recommandé de privilégier les modes doux pour les déplacements par rapport à l'usage de la voiture particulière. Or il s'avère le plus souvent difficile pour un particulier d'envisager un autre moyen de déplacement dans l'urgence en réaction à un épisode de pollution de l'air. Les plans de déplacements peuvent donc permettre d'anticiper l'organisation en cas d'épisode de pollution et d'organiser ponctuellement le report des déplacements vers les modes doux. Concernant l'agglomération toulousaine, 140 sites disposent d'un PDE en 2016.

Cette action vise à développer les plans de déplacements entreprise (PDE), plans de déplacements administration (PDA) (y compris pour l'État), plans de déplacements inter-entreprises (PDIE), plans de déplacements établissements scolaires (PDES), plans de déplacements université (PDUUniv), via les actions suivantes (ces actions pouvant évoluer en fonction du contenu de la loi de transition énergétique). Il est prévu de :

- Dénombrer les structures cibles (> 100 personnes et > 250 personnes) n'ayant pas de plan de mobilité ;
- Imposer les PDE pour les entreprises de plus de 250 personnes ;
- Inciter les entreprises de 100 à 250 personnes à se regrouper et à mettre en place un plan de déplacement inter-entreprises.



## CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

- 2016-2020

## MOYENS MIS EN OEUVRE

### Partenaires associés

- ADEME
- CCI
- CARSAT

## FINANCEMENT

### Estimation du coût global

### Partenaires financiers

- L'ADEME peut proposer des aides financières pour des études, de l'aide à la décision ou des opérations exemplaires.
- SMTC offre également des subventions aux études, aux enquêtes mobilités, et à l'élaboration d'outils de communication.
- Des financements nationaux peuvent appuyer les régions

## IMPACT SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

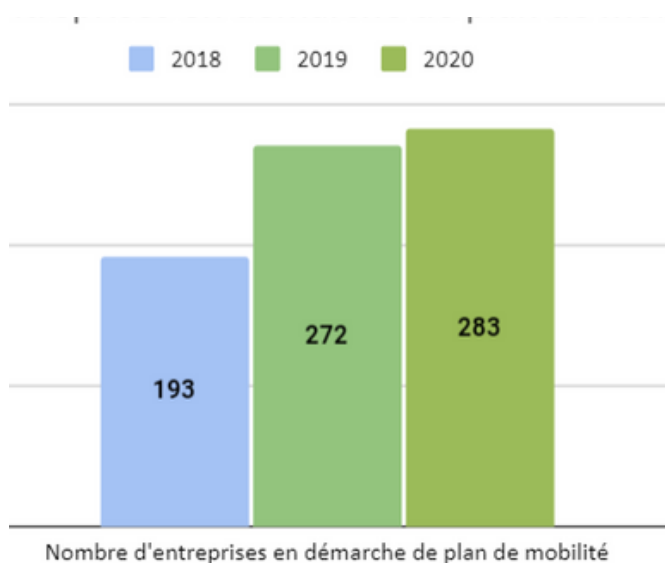
Estimation de l'amélioration de la qualité de l'air escomptée

Délai prévu pour la réalisation de ces objectifs

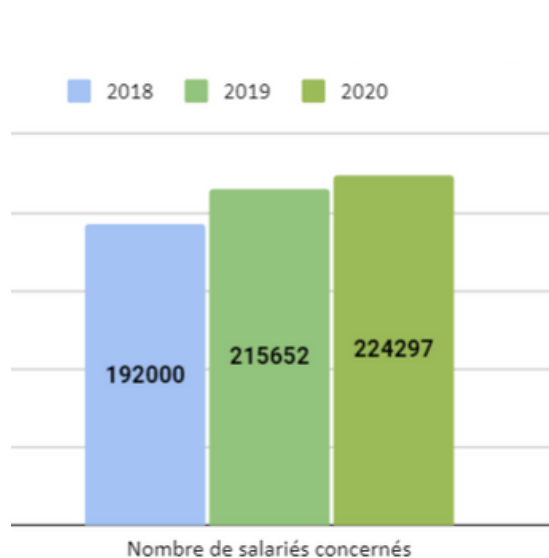
Les effets attendus de cette action n'ont pas été quantifiés.

## INDICATEURS DE SUIVI

Nombre d'entreprises en démarche de plan de mobilité



Nombre de salariés concernés



### Commentaire général sur l'action et son avancement

Action qui s'inscrit dans la continuité



Depuis 2001, et au 31 décembre 2020, 283 établissements ont été accompagnés ; la démarche prend de l'ampleur au fil des années. La promotion et l'accompagnement des plans de mobilité par Tisséo se poursuit sous différentes formes : organisation de petits déjeuners d'entreprises sur l'éco mobilité employeur et la non mobilité, lancement d'une action partenariale sur 2020-2021 Tisséo / Muretain Agglo / Club des Entreprises du Muretain / Direccte, etc

### Actions de la Feuille de Route associées à l'action B3

N°	Action(s)	Pilote(s)
34	Accompagner les entreprises et établissements publics dans l'élaboration de leur plan de mobilité	Tisséo
35	Maîtrise des déplacements hospitaliers	CHU Toulouse
36	Plan de Déplacements d'Administration du Conseil départemental de Haute-Garonne	Conseil départemental 31
37	PDE Airbus	Airbus